

PLAN DE ZONAGE



Échelle 1 / 2.500^o

**4.2b - PARTIE BASSE
 avec application des PPR**

PROJET ARRÊTÉ
 par délibération du Conseil Municipal du :
29 août 2019

PROJET A PPROUVÉ
 par délibération du Conseil Municipal du :
06 mars 2020

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry
 Tel : 06.80.01.82.51

- Légende :**
- Zones urbaines :
 - U Zone urbaine dense du Chef-Lieu et des Esserts.
 - Uh Zone urbaine des hameaux.
 - Uz Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Grand Champ.
 - Uep Secteur destiné à des équipements d'intérêt collectif et services publics.
 - Zones à urbaniser
 - 1AU Zone à urbaniser à court ou moyen terme.
 - 2AU Zone à urbaniser à long terme.
 - Zones agricoles
 - A Secteur agricole.
 - An Secteur agricole à protéger en raison de sa forte valeur paysagère et/ou agronomique.
 - Zones naturelles
 - N Secteur naturel.
 - Nd Secteur de dépôt
 - Ni Secteur de la zone de loisirs.
 - Nra Secteur des restaurants d'altitude
 - Index environnemental
 - zh Zone humide.
 - Prise en compte des risques naturels - PPRi du Giffre et PPRn des versants :
 - Zone rouge d'aléa fort : Inconstructible
 - Zone d'aléa moyen
 - Zone d'aléa faible : constructible sous conditions

